

COMMUNE de GRANDFRESNOY
COMPTE-RENDU de la SEANCE du CONSEIL MUNICIPAL

du Vendredi 12 octobre 2018

Le douze octobre deux mille dix-huit les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués, se sont réunis au lieu habituel de leurs séances sous la présidence de Monsieur le Maire WASYLYZYN Ivan.

Ils ont :

--décidé de solliciter le Département de L'Oise, l'État au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux et 2 sénateurs au titre de la réserve parlementaire pour l'obtention de subventions 2019 pour :

- réaliser les travaux de mise en souterrain des réseaux BT-EP-FT, de création de trottoirs et réfection de voirie de la ruelle Champagne. Ce projet s'élève à 271 000 € H.T., soit 325 200 € T.T.C.*
- installer une structure de jeux dans la salle de motricité. Ce projet s'élève à 1 905,30€ H.T., soit 2 284,37€ T.T.C. ;*

--approuvé les propositions qui sont faites concernant la redevance d'occupation du domaine public par les ouvrages des réseaux publics de distribution de gaz et les propositions concernant la redevance d'occupation du domaine public pour l'occupation provisoire de son domaine public par les chantiers de travaux sur des ouvrages des réseaux publics de distribution de gaz, dite « RODP provisoire » ;

--souhaité reporter le vote permettant de statuer sur la reprise de la compétence aménagement de l'espace – PLUI ;

--accepté la modification des statuts de la Communauté de Communes de la Plaine d'Estrées concernant la prise de compétence assainissement des eaux usées ;

--choisi le colis de fin d'année offert aux personnes âgées de plus de 70 ans, d'une valeur de 29,80€ l'unité ;

--sélectionné le menu d'un montant de 30€ (l'unité) et traiteur pour le repas offert aux seniors (à partir de 65 ans) ;

--retenu le devis de l'association « Nuit Blanche » d'un montant de 480€ TTC pour réaliser l'animation du repas des anciens de la Commune de Grandfresnoy le samedi 8 décembre 2018 ;

--désigné la société SOSTRALIB de 67800 BISCHHEIM pour l'impression du bulletin municipal (850 exemplaires) pour un montant de 2 911,00 euros H.T., soit 3 202,10 euros T.T.C. ;

--accordé une subvention complémentaire de 500€ à la coopérative scolaire de Grandfresnoy ;

--accepté de vendre à Monsieur et Madame DAVID Alain la parcelle H n°561p (en partie) d'une surface de 707m² au tarif de 110€ le m² ce qui représente la somme de 77 770 euros ;

--pris connaissance de la démission de Madame LEONARD Amélie au poste de correspondant agent pour la Commune de Grandfresnoy auprès du Comité National d'Action Sociale. Madame Erika LELEU – adjoint administratif est désignée pour occuper le poste de « correspondant agent » CNAS ;

-- souhaité que la Commune ne réclame pas la part qui lui revient pour la cession d'un emplacement funéraire accessible aux membres de la Famille PEREIRA de Grandfresnoy. ;

-- validé le devis provenant du magasin CARREFOUR de 60200 VENETTE d'un montant de 159€ TTC pour mise à disposition à la Cantine / périscolaire de Grandfresnoy ;

-- décidé d'attendre que la Commune soit dotée de caméra supplémentaire dans le village avant d'envisager d'adhérer au dispositif de vidéoprotection proposé par le SMOTHD ;

--voté favorablement à l'augmentation du temps l'emploi de l'ATSEM effectuant les remplacements pour une journée supplémentaire ;

Le Maire, Ivan WASYLYZYN

